

7 894 20 20



Base Doc

Version 1.0

Série n° 0052

Copyright 1986 Ordigrames

## Contrat de licence d'un logiciel

### 1. Définition

Le terme logiciel désigne l'ensemble des programmes, procédures, astuces et documentation qui sont sous le nom ci-dessus ou qui se rattache à son utilisation.

### 2. Adaptation

Le concepteur, l'éditeur, et le distributeur du présent logiciel dégageant par le présent contrat toute responsabilité quand à l'emploi du logiciel par le licencié.

C'est au licencié d'évaluer précisément les besoins qu'il doit remplir par rapport aux fonctions possibles du matériel.

### 3. Concession de licence

Ordigrames concède au licencié une licence non exclusive lui conférant le droit d'utiliser le programme, sa documentation, et les droits de propriété afférents à la présente licence.

### 4. Durée

La durée de la présente licence est illimitée. La société Ordigrames se réserve le droit de rompre le présent contrat, sans que le licencié puisse prétendre à quelque indemnité que ce soit, dans les cas précisés au paragraphe "rupture du contrat de licence" cité plus loin.

### 5. Conditions financières

Le licencié n'aura pas à payer de supplément pour la présente licence. Cependant il convient de se référer au paragraphe "conditions particulières de concession" qui régit quelques cas particuliers.

### 6. Modifications

Toute personne ou société qui s'inspirerait du présent produit pour une diffusion gratuite ou commerciale d'un produit s'en rapprochant devra demander l'accord écrit préalable d'Ordigrames (que le développeur du nouveau logiciel soit licencié ou non pour l'utilisation de notre produit).

#### **7. Cession du présent contrat**

Le licencié ne peut céder le présent contrat qu'avec l'accord écrit de la société Ordigrames. Sauf motif légitime Ordigrames ne refusera pas cette cession.

Il est d'ores et déjà accepté par l'éventuel repreneur du contrat qu'il devra suivre les droits et obligations du présent contrat.

#### **8. Rupture du contrat de licence**

Le contrat sera irrémédiablement rompu avec possibilités de poursuites donnant lieu à réparation dans les cas suivants :

- diffusion sans autorisation préalable du programme et/ou de ses documentations.
- recopie abusive des disquettes du programme après violation des systèmes de protection.
- utilisation du produit (programme et documentation) pour réaliser un logiciel approchant édité sous d'autres noms que la dénomination d'origine et Ordigrames.
- utilisation pour toute application que ce soit des noms déposés que sont le nom du logiciel et Ordigrames. Dans les cas cités ci-dessus le contrat sera rompu immédiatement sans préavis.

#### **9. Conditions particulières de concession**

Le contrat de licence peut aussi porter sur la concession de la distribution des logiciels. Cette possibilité est acceptée par Ordigrames sur accord préalable. Dans ce cas Ordigrames se réserve le droit de négocier les conditions financières du présent contrat sans que le licencié puisse se prévaloir du paragraphe 5.

#### **10. Droits du licencié**

La copie du programme de la disquette est interdite ; en effet le système de protection utilisé laisse la possibilité à un utilisateur indelicat de réaliser des duplications mais une telle opération détruira une partie du programme (pour une première mise en route se rapporter très précisément aux instructions données). Si Ordigrames interdit la duplication des disquettes, elle s'engage néanmoins à échanger sous 48 heures aux frais du licencié toute disquette programme originale munie de son étiquette d'origine portant mention du numéro de série et accompagnée du contrat de licence correspondant.

#### **11. Acceptation du contrat**

L'achat du présent logiciel entraîne l'acceptation bilatérale du présent contrat.

#### **12. Garantie**

La carte de garantie ci-dessous est à retourner par l'utilisateur final du produit.

Ordigrames s'engage, dans la mesure où la carte sera retournée dans le délai de 1 (un) mois après la date d'achat à remplacer gratuitement les disquettes défectueuses dans les 6 (six) mois suivant la date d'achat.

les noms d'Ordigrames et du présent produit sont des marques déposées.